

UVSQ

université PARIS-SA

MME MURIELLE CHAGNY

PROFESSEUR(E) DES UNIVERSITES

Professeur des Universités en droit privé à la Faculté de droit et science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE) Directrice du master 2 de Droit de la concurrence et des contrats (UVSQ- Paris-Saclay)

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines > Faculté de droit et science politique > Département de droit privé >

Laboratoire de droit des affaires et nouvelles technologies (DANTE)

Coordonnées

ADRESSE MAIL

murielle.chagny@uvsq.fr

Discipline(s)

Droit Privé

Discipline(s) enseignée(s)

Droit des contrats d'affaires

Droit commun du contrat

Droit européen et français des pratiques commerciales déloyales

Droit français et européen de la concurrence

Droit de la concurrence appliqué aux contrats

Droit de la concurrence appliqué au numérique

Thèmes de recherche

Domaines

Droit et contentieux de la concurrence

Droit du marché

Droit commun des contrats et de la responsabilité civile

Droit de la distribution

Principales thématiques

Droit commun et droits spéciaux

Droit et économie

Droit de la concurrence et numérique

Pratiques anticoncurrentielles et pratiques commerciales déloyales

Droit du marché et droit commun des obligations

Droit de l'Union européenne et droit interne

Animation de l'axe de recherche "Concurrence, contrats, compliance et marché" avec Marie-Emma Boursier et Hakim Hadj-Aïssa

Activités / CV

Fonctions actuelles

- » Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE)
- » Directrice du master 2 de Droit de la concurrence et des contrats (UVSQ-Paris-Saclay, n° 1 de la catégorie Droit de la concurrence-Droit économique au classement Eduniversal)

- » Membre du Conseil d'administration de l'Université de Paris-Saclay

Titres universitaires

- » 2003 : Agrégation de droit privé et sciences criminelles
- » 2002 : Doctorat en droit, Mention très honorables avec les félicitations du jury.
Thèse de l'université de Paris I, soutenue sous la direction du Pr. J. Ghestin : «Droit de la concurrence et droit commun des obligations» (prix G. Ripert ; publiée à la nouvelle Bibliothèque des thèses des éditions Dalloz)

Principales autres activités scientifiques et expertises juridiques

- » Membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales
- » Présidente de l'Association Française d'études de la concurrence
- » Vice-Présidente de la Ligue internationale de droit de la concurrence
- » Directrice scientifique du Lamy de Droit économique et du dictionnaire de Droit de la concurrence